

JOURNEE D'INSCRIPTION ALAE ET ALSH
(Enfants habitants et/ou scolarisés
sur Labruguière uniquement)

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024
au POLE ENFANCE de 9h à 16h en non-stop

Les lundis 23 et 30 Septembre, et le jeudi 26 Septembre
au secrétariat
(Pôle Enfance de 13h45 - 18h30)

Si vous ne pouvez pas être présent, il est possible de confier
les documents complets et signés à une autre personne qui pourra
faire plusieurs inscriptions.

Pour une inscription complète, il faudra vous munir de :

POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS 2024 2025 :

- La fiche de renseignements (A télécharger depuis le « Portail familles ») dans l'onglet ALAE

POUR TOUS :

- L'attestation CAF fixant votre quotient familial (il est possible de se la procurer sur le site de la CAF/votre compte). A défaut pour les non-allocataires le dernier avis d'imposition. Le tarif maximum sera appliqué en l'absence de ces documents.
- Votre **numéro de sécurité sociale**
- Les **photocopies des vaccins**
!! PAS DE PHOTOCOPIES SUR PLACE !!!
- Tout autre document de santé : PAI, Notification MDA...
- Un **moyen de paiement** (pas de carte bancaire) espèces, chèques, chèques vacances et CESU acceptés.

**L'OPTION PRÉLÈVEMENT ÉCHELONNÉ EST POSSIBLE UNIQUEMENT
POUR LES INSCRIPTIONS QUI AURONT LIEU LE SAMEDI 7 SEPTEMBRE.**

Si vous choisissez cette option le paiement est échelonné sur 10 mois.

Merci de fournir :

- **UN RIB**
- **ET LE MANDAT DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE COMPLETE**
(A télécharger sur le « portail familles » dans l'onglet ALAE)

- **LE DOSSIER DOIT ETRE COMPLET POUR ETRE PRIS EN COMPTE**
 - **PAS DE PHOTOCOPIES SUR PLACE**

TARIFS 2024 2025

L'adhésion annuelle de 15 euros par an et par enfant devra être payée sur place

ALAE



**Après le 7/09, les inscriptions ALAE auront lieu au secrétariat
(uniquement les Lundis 23 et 30 Septembre, le jeudi 26
septembre de 13h45 à 18h30)**



L'accueil de tous les enfants se fera à partir du **Lundi 2 Septembre 2024**

Tranches Quotient Famial en €	Matin	Midi	Soir	Matin/midi	Midi/soir	Matin/soir	Matin/midi/soir
T1 de 0 à 500	59	47	75	106	122	134	181
T2 de 501 à 700	67	55	87	122	142	154	209
T3 de 701 à 900	86	73	108	159	181	194	267
T4 de 901 à 1100	95	108	120	203	228	215	323
T5 + de 1100	108	120	133	228	253	241	361

⇒ 5€ à la séance si présence Hors Forfait. Merci de prévenir par mail le cas échéant

Le samedi 7 Septembre uniquement un échelonnement des paiements sur 10 mois par prélèvement à compter du mois d'Octobre pour les familles qui le souhaitent.

Vous trouverez le document à remplir avant le jour d'inscription sur le portail familles :

<https://labruguiere.portail-familles.net/>

Pour un enfant le prélèvement mensuel pour un forfait Matin Midi Soir s'établirait comme suit :

Tranche quotient familial	FORFAIT MMS Annuel	Soit par mois
1 de 0 à 500	181	18,10
2 de 501 à 700	209	20,90
3 de 701 à 900	267	26,70
4 de 901 à 1100	323	32,30
5 + de 1100	361	36,10

ATTENTION

**APRES LE 30 SEPTEMBRE 2024 LES ENFANTS NON-ADHERENTS
NE SERONT PAS ACCEPTES SUR LES TEMPS PERISCOLAIRES.**

(Ni matin, ni midi, ni soir)

ALSH

(mercredis et vacances)

en journée ou ½ journée, avec ou sans repas

Accueil des enfants de 3 à 12 ans de 7h30 à 18h30 :

- A partir du mercredi 3 septembre uniquement pour les enfants déjà adhérents et ayant déjà fréquenté le centre de loisirs en 2023/ 2024
- A partir du mercredi 11 septembre pour les nouveaux adhérents

Inscription en ligne : <https://labruguiere.portail-famille.net>.

Pour les nouveaux adhérents, demander l'ouverture d'un compte à partir du 7/09

TARIFS ALSH

VACANCES/MERCREDIS

Tranches Quotient familial en €				
	Journée	Journée +repas(4.20€)	1/2 journée	1/2 journée +repas(4.20€)
T1 de 0 à 500	2.20	6.40	1.10	5.3
T2 de 501 à 700	3.40	7.60	1.70	5.90
T3 de 701 à 900	8	12.20	4	8.20
T4 de 901 à 1100	9.40	13.60	4.7	8.90
T5 + de 1100	11.20	15.4	5.6	9.80
Communes ext : T5 + Supp	15.20	19.40	7.60	11.80

BONNE RENTREE A TOUS

L'équipe d'ELAN